© Drogues Info Service - 13 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Antidote au GHB ?

Par Profil supprimé Postée le 18/12/2010 22:58

> Si l'on pense que la boisson que l'on vient de boire était droguée au GHB, quels sont les antidotes qui peuvent réduire ou supprimer l'effet du GHB?un ou deux cafés noirs doubles?la prise d'un vomitif?autres...?
> signé/petit louis

Mise en ligne le 21/12/2010

Bonjour,

Nous n'avons pas connaissance de l'existence d'un antidote au GHB dans la pharmacopée française. De plus, s'il en existait un, il ne serait pas forcément accessible au grand public, par les précautions d'usage qu'il exigerait sans doute (ex : les antidotes utilisés en médecine anesthésique).

Par ailleurs, les effets du GHB surviennent assez rapidement : en 5 à 10 minutes si l'usager est à jeun et en 15 à 30 minutes en présence d'aliments.
Il faudrait donc que l'usager soit informé avant que le produit ne commence à agir pour se déclencher par exemple un vomissement. C'est rarement le cas lorsque le produit est consommé à son insu et à des fins douteuses (abus sexuels, extorsion d'argent...).

En outre, si la dose est forte, l'action du GHB équivaut à celle d'un puissant somnifère que la caféïne ne suffit pas forcément à contrer.

Plus globalement, une personne qui présente des réactions inhabituelles ou disproportionnées par rapport à ses consommations doit être maintenue sous vigilance.
Il peut aussi être opportun selon le cas, de l'emmener aux urgences, ou de faire intervenir des services de secours sur place (ex: pompiers).

Les précautions les plus adaptées sont donc d'ordre préventif, sortir accompagné en présence d'amis de confiance capable de vigilance vis à vis d'une situation à risque, ne pas accepter de boisson offerte par des inconnus etc...

Cordialement